

L'inclusion des demandeurs d'asile : Mythe ou réalité

Lecture : 7 minutes.

Définition :

Un demandeur d'asile est une personne qui a fui son pays pour des motifs de persécutions et qui à ce titre, demande l'asile en France afin d'y séjourner



Lorsqu'un individu demande l'asile en France, il est obligé de passer par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. Une instance qui est chargée de décider si oui ou non les motifs et preuves mis en avant par le demandeur sont valables

L'OFPPRA ET LA CNDA



Si il est accepté, il obtient le statut de réfugié. Si il est refusé, il fait un recours et passe à la Cours Nationale du Droit D'asile

Si il est accepté, il obtient le statut de réfugié. S'il est refusé, il reçoit une obligation à quitter le territoire

Le statut de réfugié en France octroie de fait un statut "régulier". C'est à dire que l'individu détient les mêmes droits que les citoyens français tel que les allocations, l'assurance maladie, les droits au logement, à la scolarité ect.. Dans le cas contraire, les individus dits "irréguliers" ont des droits restreint et ont vocation à quitter le territoire.

L'OFPPRA et la CNDA sont donc deux instances cruciales dans l'obtention d'une vie perrine en France. Cependant, on peut observer qu'en fonction du courant politique du pays, les demandes d'asiles sont impactés. En effet la liste rassemblement national, emmenée par Jordan Bardella pour les élections européennes, est largement en tête des intentions de vote, à 32%, selon un sondage Ipsos réalisé pour France Bleu. Donc au vu du programme politique et également de la loi "Darmanin" récemment proposée, on peut constater que le courant politique du Pays s'oriente vers une réduction de l'immigration et vers un durcissement des droits d'asile

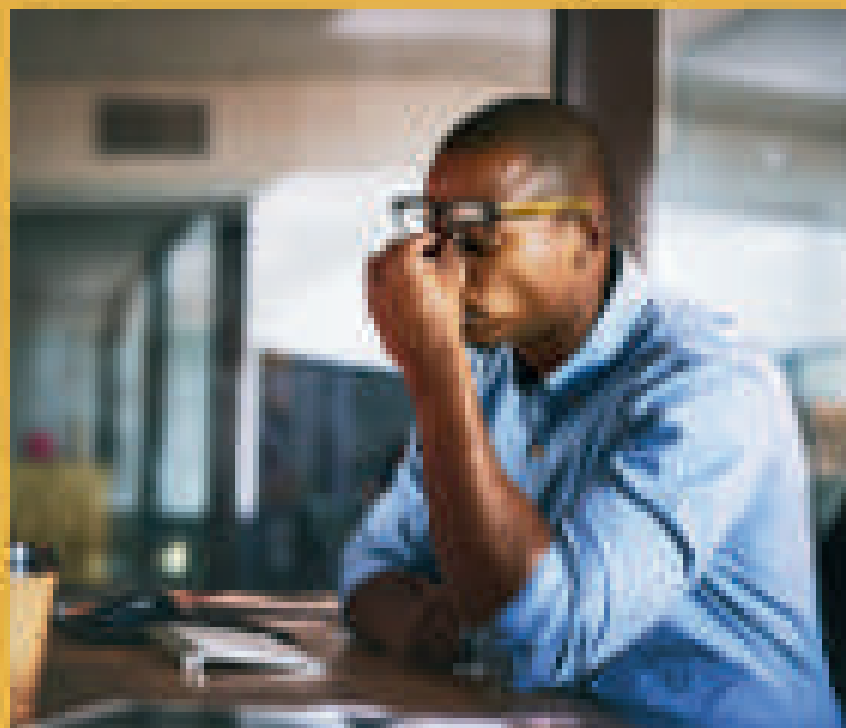


D'après le Museum d'Histoire National Naturel, l'Homme travail depuis désormais 3,3 millions d'années. Ce travail qui avait comme rémunération l'acquisition de bien vitaux, s'est petit à petit transformé en trock (échange de bien contre un autre bien), puis en rémunération par la monnaie. De nos jours, la rémunération du travail reste indirectement l'acquisition de biens. Il est donc essentiel à l'acquisition d'un certain confort de vie mais également à l'intégration.

En effet, le travail concerne en globalité 35 heures par semaines du temps d'un salarié, ce qui signifie qu'il passe plus de temps au travail que dans son habitat. Ainsi, le rythme d'une société se base généralement sur le rythme de l'affluence de travail global.

L'argent et le Travail

Le travail, un outil vitale pour entrer dans un rythme, un confort et des group sociaux



De plus, en fonction du salaire obtenu, les études sociologiques tendent à montrer que le niveau de revenu a une importance sur le groupe social d'appartenance et la qualité du confort d'un individu

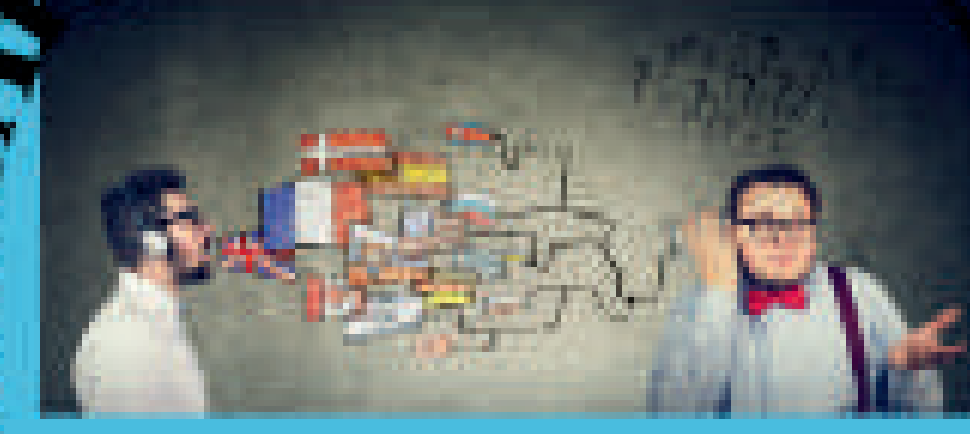
En tant que demandeur d'asile, l'ADA (droit à l'allocation pour demandeur d'asiles), constitue le seul revenu légal obtenable. En effet, le montant de 206 euros (406 si non hébergé) est attribué tous les mois par l'Etat.

Ainsi, les demandeur d'asile perçoivent en 7 mois l'équivalent du revenu moyen en France mensuel : 1398 euro

Le montant perçu est donc bien en dessous du degré nécessaire à l'acquisition d'un confort et de biens. De plus étant en impossibilité de travailler, le rythme des demandeur d'asile est souvent très décalé et le groupe social d'appartenance est de ce fait restreint.



LA BARRIÈRE DE LA LANGUE



Pour s'intégrer au sein d'un pays ou d'une société, la base est la langage. En effet, pouvoir comprendre et interagir avec l'environnement facilite grandement l'intégration au sein de celui-ci. A contrario, que se passerait-il si nous étions dans une situation où il nous est impossible d'interagir avec notre entourage, de poser des questions, exprimer ses besoins, et intégrer un groupe social ?

Arrivés sur le sol depuis peu, les non anglophones/francophones ne peuvent pas se déplacer sans traducteur. De plus, certaines instances telles que la préfectures et la banque postale refusent de prendre en charge les demandeurs s'ils n'ont aucun moyen de traduction



Ainsi, il est également impossible pour eux d'intégrer un groupe social car ne parlant pas la même langue, la barrière de compréhension est telle, que les non francophones/anglophone préfèrent vite abandonner

D'après l'Insee, en 2022, 7,0 millions d'immigrés vivent en France, soit 10,3 % de la population totale. 2,5 millions d'immigrés, soit 35 % d'entre eux, ont acquis la nationalité française. La population étrangère vivant en France s'élève à 5,3 millions de personnes, soit 7,8 % de la population totale.

Et pour les analphabètes ?



Selon le Ministère de l'Éducation National et de la Jeunesse, 2,5 millions de personnes se trouvent en situation d'illettrisme, soit 7 % des personnes ayant été scolarisées en France et âgées de 18 à 65 ans

Cependant, en dans les dispositifs d'asiles, nombreux sont les professionnels qui constatent que suivant les pays, le taux d'analphabétisme augmente. En effet, on constate que nombreux sont les demandeurs qui ne savent ni lire ni écrire

Ainsi, les personnes analphabètes en France ne peuvent à défaut de petite astuce, ni prendre les transports, ni faire les courses, ni être autonome dans les démarches administratives ect. Autrement dit, en plus de la barrière de la langue, l'analphabétisme vient s'ajouter aux freins d'intégrations

Sources

Ofpra.gov : Je demande l'Asile (08/03/2024) <https://www.ofpra.gouv.fr/je-demande-lasile#ofpra>

Servicepublic.fr : En quoi consiste l'allocation pour demandeur d'asile (Ada) ? (01/2024) <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33314>

Insee : L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers (04/04/2024) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212>

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse : La prévention et la lutte contre l'illettrisme à l'école (08/2023) <https://www.education.gouv.fr/la-prevention-et-la-lutte-contre-l-illettrisme-l-ecole-7538#:~:text=2%2C5%20millions%20de%20personnes,Information%20et%20vie%20quotidienne%22>

France Bleu : Élections européennes : la liste RN de Jordan Bardella largement en tête des intentions de vote, à 32% (13/04/2024)

<https://www.francebleu.fr/infos/politique/elections-europeennes-la-liste-rn-de-jordan-bardella-largement-en-tete-des-intentions-de-vote-a-32-selon-un-sondage-6378093>